

COVID-19

Infolettre aux familles

CHSLD



Le 12 avril 2020

Bonjour,

Nous sommes conscients que la situation actuelle génère beaucoup de questionnements et d'inquiétudes pour les familles ayant un proche hébergé. Dans un contexte aussi particulier, nous savons qu'il est important et même essentiel d'être rassuré et bien informé. Voici donc différents moyens vous permettant d'avoir une information juste et actuelle.

Foire aux questions

Création d'une page Web dédiée aux familles sur le site Internet du CISSS de Chaudière-Appalaches.

Sur cette page, vous y trouverez une [foire aux questions](#) régulièrement mise à jour et alimentée à l'aide des préoccupations que nous adressent les familles. Nous vous invitons à la consulter régulièrement.

Boîte courriel unique

familles.chsld.cisssca@ssss.gouv.qc.ca

Une boîte courriel unique, exclusive aux familles ayant un proche hébergé, est maintenant accessible. Nous vous invitons à nous adresser vos questions d'ordre général liées au contexte de la pandémie et les mesures appliquées en CHSLD. Les messages seront lus chaque jour et les réponses se retrouveront dans la foire aux questions sur la page Web.

Infolettre

Toutes les deux semaines, une Infolettre sera envoyée par courriel aux familles.

Vous retrouverez dans cette communication des informations générales, des témoignages et des bons coups qui agrémentent la vie et le quotidien des résidents ainsi qu'un message traitant des droits.

Toutes les parutions seront aussi disponibles sur la page Web dédiée aux familles.

En ce qui concerne l'information spécifique à votre proche, que ce soit en lien avec les soins et services reçus, son état de santé et de bien-être ou toute autre question d'ordre clinique, chaque CHSLD a mis en place des moyens de communication pour que vous soyez bien informés. Toutes les familles sont contactées de façon régulière par un membre du personnel afin de donner des nouvelles du résident. De plus, il est toujours possible de joindre l'équipe de soins par téléphone.

Merci de nous faire confiance!

Coup de chapeau!

Malgré la suspension des activités de groupe, l'animation du quotidien est toujours au rendez-vous.



« Bonne fête à toi! »

Les intervenants en loisirs, parfois soutenus par d'autres ressources supplémentaires provenant des centres de jour, offrent plus que jamais du temps de présence de qualité aux résidents. La réalisation d'activités individuelles et occupationnelles prend tout son sens.

Nous sommes conscients que l'imposition de l'interdiction temporaire des visites a un impact sur les résidents et peut certainement vous préoccuper. Le service d'animation-loisirs use de toute sa créativité et de son savoir-faire afin de mettre en place tous les moyens qui permettent aux résidents de maintenir les liens avec leurs proches. Des tablettes électroniques sont maintenant disponibles dans chaque CHSLD, ce qui donne l'opportunité de bénéficier d'un contact visuel et d'une discussion vidéo avec eux. Des rendez-vous téléphoniques peuvent aussi être planifiés et orchestrés. La socialisation à distance est parfois même possible tout en respectant les consignes! **Ensemble, on peut faire en sorte que malgré la distance, vos proches sentent que vous êtes toujours là, avec eux!**

Vos droits

Malgré la pandémie, sachez que les comités de résidents continuent d'exercer leurs fonctions en vertu de la loi, notamment celles de promouvoir et défendre les droits des résidents en contexte d'amélioration continue de la qualité des soins et services qui leur sont prodigués. Comme responsables de la Table hébergement régionale (regroupement de tous les comités de résidents des CHSLD des territoires de Chaudière-Appalaches), nous avons la préoccupation de vous savoir informés et de s'assurer du respect de vos droits.

Et si on parlait du droit à **l'information** : ce droit doit aussi être respecté pour le proche ou le répondant du résident. C'est le droit d'être **informé** sur son état de santé physique et mental, sur les traitements possibles avec les risques et conséquences. C'est aussi le droit d'être informé sur les services disponibles dans son milieu ainsi que la manière dont on peut obtenir ces services (LSSSS, article 4). Même dans la situation que nous vivons présentement, alors que des mesures exceptionnelles doivent être prises afin de protéger les personnes les plus vulnérables, ce droit demeure.

Et nous aussi, nous sommes présents pour vous répondre et vous accompagner au besoin. N'hésitez pas à nous contacter en téléphonant au comité des usagers de la région correspondante au CHSLD où vit votre proche :

CU de Beauce : 418 774-3304, poste 32575
CU de la région de Thetford : 418 338-7427
CU de Montmagny-L'Islet : 418 248-0639, poste 25728

CU des Etchemins : 418 625-3101, poste 42492
CU d'Alphonse-Desjardins : 418 380-8994, poste 81439